



AMOPA – Section du PAS-DE-CALAIS
Assemblée Générale du MERCREDI 5 avril 2017
Centre Culturel « Georges Brassens » NOEUX-LES-MINES
COMPTE-RENDU rédigé par Didier CHAPPE, secrétaire de la section

DIAPORAMA

Remerciements, par le président de section

Nous étions le 24 avril 2016, il y aura bientôt une année, je représentais **Michel BERTHET**, Président de l'AMOPA lors de la cérémonie de mise à l'honneur de Monsieur **Marcel HOUDART** auquel notre ami **Jacques TINCHON** allait remettre l'insigne d'officier de l'Ordre des Palmes académiques.

Alors qu'aucune décision n'avait encore été arrêtée sur le lieu où nous organiserions notre Assemblée Générale 2017, Jacques m'avait glissé dans l'oreille ... « Tu sais Michel ... Bien sûr que cela peut se faire ici à Noeux les Mines »...

Ce que Jacques avait en secret imaginé, souhaité, puis orchestré avec la complicité de Renée « sa perle » se réalise dans ce magnifique espace culturel « Georges Brassens » mis à notre disposition.

Au nom de tous les membres de notre section de l'AMOPA, je remercie chaleureusement Monsieur **Serge MARCELLAK** Maire, vice-président de la Communauté d'Agglomération, pour son aide précieuse, son soutien, je remercie les services de la ville et tous les bénévoles des associations locales qui ont spontanément offert leurs services pour que cette journée que nous dédions à Jacques puisse être belle.

... le président cède la parole à Monsieur Marcellak.

Monsieur MARCELLAK dit tout le plaisir et l'honneur qu'il ressent, en tant qu'enseignant à être parmi nous. Il souligne à l'assemblée l'amitié qui le liait à Jacques : « Jacques TINCHON était mon ami. Il faisait et ne se contentait pas de dire ».

Il présente ensuite sa commune, dont la population aujourd'hui de 12700 habitants est en augmentation. Il indique qu'il ne s'agit pas d'une commune riche, puisqu'elle est au 17^{ème} rang des communes les plus pauvres du département. Elle compte 7 écoles primaires et élémentaires réunissant 1300 élèves, 1 collège de 700 collégiens et 1 lycée polyvalent de 800 lycéens. Il convient d'ajouter à tous ces jeunes les 105 enfants qui fréquentent la crèche.

Il signale ensuite l'opération « orchestre à l'école », dont le parrain est Jean-Claude CASADESSUS, met en exergue les actions relatives au « devoir de mémoire » en liaison avec les gardes d'honneur qui pilotent les jeunes à Lorette, la participation des élèves aux défilés patriotiques, décrit les objectifs des classes de découvertes qui réunissent tous les CM2, à Merlimont, au Mémorial de Caen, à la neige, pour un reste à charge modique permettant à toutes les familles de supporter le coût. Il signale la « rencontre défense-éducation » qui a eu lieu au Lycée d'Artois et conclut en exposant le projet en cours de réalisation, qui consiste en l'équipement de toutes les classes de vidéoprojecteurs interactifs et de tablettes numériques, qui permettront à chaque enseignant d'utiliser l'informatique dans sa propre classe.

L'Assemblée est très attentive et séduite par les propos de l'enseignant toujours en activité, dans son rôle de Maire au service d'une Jeunesse qu'il souhaite voir s'épanouir, réussir et s'accomplir au travers des multiples projets et opérations qui ont été cités en exemples.

Le président salue ensuite la présence annoncée de Mme **Sylvie MARCELLAK**, de Madame **Karine GAUTHIER** Conseillère départementale, celle de Mr **Jean-Pierre POLVENT**, Président de l'AMOPA Nord et Membre du Conseil d'Administration de l'AMOPA, de Mr **Marc MALAPEL**, Président de la section douaisienne de l'AMOPA Nord, et salue Mme **Christelle GEUDIN**, Mr **Patrick LEMAY**, **Henri MARCINKOWSKI** et **Daniel YVART** nommés Chevalier au titre de la promotion du 1er janvier 2017 et qui ont accepté de suivre nos travaux.

Mr **Richard ATTAGNANT** de la Presse locale Voix du Nord – Nord Eclair a été lui aussi personnellement invité.

.... et rappelle le déroulement de la journée :

10H à 11H30 : Assemblée Générale : adoption du P.V de l'Assemblée Générale du 20 avril 2016, rapport financier et bilan d'activité 2016, les activités 2017, les questions diverses et d'actualité.

Le vote se fait à main levée (article 5 du Règlement Intérieur) ; le Règlement Intérieur de l'AMOPA prévoit que les membres sympathisants n'ont pas droit de vote.

La fin de l'assemblée sera consacrée à la remise officielle des insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques à Monsieur **Bruno PLEE** ainsi qu'à un moment dédié aux soldats canadiens à l'approche de la commémoration ce 9 avril du centenaire de la prise de la Crête de Vimy, et c'est notre ami **Pierre VIREY** qui officiera.

12H30 à 14H45 : Repas à l'Atelier des Saveurs où nous attendent **Caroline et François** pour nous soigner aux « petits oignons »

15H à 17H : Visite du Musée de la Mine guidée par **Alain DUTY**, ancien mineur

Une journée agrémentée d'instantanés de gourmandise offerts par la Municipalité (l'accueil le matin, le pot de l'amitié, le goûter) ... et puis une surprise : « les confitures à Renée ».

Il avait été envisagé avec Jacques et Renée de rendre aussi visite aux Archers Noeuxois ... Un « club qui monte en flèche » écrit *La Voix du Nord*, et qui compte une championne de France en la personne de **Chrystelle BOULANGER**. Une visite à laquelle, faute de temps, il nous a fallu renoncer.

L'ASSEMBLEE GENERALE 2017 *Michel CARPENTIER, Président*

Documents de référence : Statuts et Règlement Intérieur

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale (convocation et bilan financier 2016) ont été transmis sous pli postal affranchi le 24 février 2017. Nous sommes aujourd'hui plus de 60 présentsdont 36 adhérents à jour de leur cotisation (avec droit de vote), 14 membres sympathisants et les accompagnant(e)s ; nous constatons, au fil des années, une augmentation encourageante des participants.

Je me dois vous faire part des excuses souvent accompagnées d'un message de sympathie reçues de celles et de ceux qui n'ont pu se joindre à nous :

Mr **Jean-Yves BESSOL**, DASEN, Mr **Michel DAGBERT** Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais représenté par Madame **Karine GAUTHIER** que nous remercions à nouveau pour sa présence, Mr **Jean-Claude LAURENCE** Président départemental de l'Association des Membres de l'Ordre National du Mérite, **Louise BLANCART**, **Arsène et Jocelyne CARPENTIER**, **Robert et Josiane CARPENTIER**, **Françoise CAMPION**, **Francis et Andrée DEHAENE**, **Olivier DUPAS**, **Marcel HOUDART**, **Jean-Pierre et Paule HUMEZ**, **Gérard JASPART**, **Jean et Anita LEGRAND**, **Michel LHERMITTE**, **Noëlle-Marie LOUART**, **Jean-Marie PICQUE**, **Yvonne-Marie SAMIER**, **Thierry SPAS**, **Stéphane TILLIE**, **Jean-Luc TILLARD**, **Simone VANDENDRIESSCHE**.

Nous sommes très sensibles à tous ces messages de sympathie et d'encouragement. Nous souhaitons un prompt rétablissement et une santé meilleure à toutes celles et à tous ceux qui sont retenus pour raisons de maladie.

Nous ne pouvons manquer d'avoir aujourd'hui une pensée pour :

Francine LEROY décédée le 4 mars 2016 dont nous gardons le souvenir d'une extrême gentillesse, et à laquelle nous avons rendu hommage lors de notre Assemblée Générale de l'an dernier à Hesdin, **Paul FLAMENT** décédé le 22 septembre 2016, 96 ans, adhérent de la première heure (n°13733), **Georges JOLY** décédé le 29 avril 2016, **Marcelle MARIAGE** décédée le 7 octobre 2016 qui fut secrétaire-adjointe de notre section de l'AMOPA, **Arthur BEAUCOURT** dont la famille nous a appris le décès en date du 20 janvier 2017, adhérent depuis 1978, et le décès ce même 20 janvier de notre ami **Jacques TINCHON** ... Jacques avait été victime d'un grave accident qui lui avait laissé de graves séquelles et imposé de nombreuses hospitalisations. ...nous n'oublierons pas son courage, sa délicatesse, sa courtoisie, sa grande humanité, son sourire complice malgré les souffrances. Nombreux sont les hommages qui lui ont été rendus lors de ses funérailles. Une pensée aussi pour celles et ceux, adhérent(e)s parfois de longue date et qui sont parti(e)s sans que nous en soyions informés par les familles.

Nous voulons aussi renouveler toute notre sympathie à **Léon** et **Gilberte BOUQUILLON**

Respect d'une minute de silence à leur mémoire.

APPROBATION du P.V de l'ASSEMBLEE GENERALE du 20 avril 2016 à HESDIN

Le P.V de l'Assemblée Générale a fait l'objet de 233 envois postaux aux membres repris dans la « base-miroir *Eloge* » de l'AMOPA soit : 177 adhérents de 2015 ayant renouvelé leur adhésion au 31.12.2016 plus 17 nouveaux adhérents en 2016 ainsi qu'à 39 adhérents 2015 retardataires.

Le Bureau a en effet considéré que l'envoi du compte-rendu de l'Assemblée Générale sous forme papier contribuait à la bonne information de tous, sans exception, et préservait le besoin de maintenir le lien y compris avec les retardataires (2015).

Pour le vote, l'Art.16 des statuts précise que « pour prendre part aux différents votes, les membres adhérents doivent être à jour de leur cotisation de l'année précédente et/ou de l'année en cours au 31 mars de l'année de l'assemblée générale (ou au 1^{er} janvier si celle-ci se tient avant le 31 mars) ».....

Reprise du compte-rendu dans ses grandes lignes :

- Le rapport d'activité 2015 au titre d'Association d'intérêt Général et d'Utilité Publique
- Il a été donné quitus au trésorier à l'issue de la présentation du bilan financier 2015
- Les projets 2016
- Les informations en provenance du Bureau National concernant les statuts, le Règlement Intérieur et le Code de déontologie de l'Association, le contrat d'assurance,

tous ces points ayant été adoptés à l'unanimité des membres présents lors de l'Assemblée Générale du 20 avril 2016.

Résultat du vote		
Abstention	Contre	Pour
0	0	36

RAPPORT FINANCIER 2016 présenté par Christian FRERE, trésorier

Rapport financier transmis en même temps que l'invitation à l'Assemblée Générale (joint en « Annexe ») :

L'article 12.3 des statuts de l'Association précise que « Chaque section tient une comptabilité dont la responsabilité est confiée au trésorier de la section qui a en charge également la gestion d'un compte bancaire ou postal Afin de permettre au Conseil d'Administration de présenter la comptabilité générale de l'association à l'examen des vérificateurs aux comptes ou d'un commissaire aux comptes agréé avant l'assemblée générale, les sections adressent au siège de l'association, pour le 31 janvier de chaque année, leur comptabilité annuelle arrêtée au 31 décembre précédent ».

Le rapport financier de notre section a été transmis le 28 janvier 2017 sous forme de maquette « conforme avec la réglementation et affirmant une distinction entre les comptes de fonctionnement des activités d'intérêt général de la vie associative et les activités reconnues d'utilité publique – ARUP ».

Le bilan financier détaillé dont les adhérents ont été destinataires distingue donc :

- Les opérations de recettes et de dépenses dites « d'intérêt général » consacrées à la vie associatives (les sorties, les frais généraux ...)
- Les opérations de recettes et de dépenses dites « d'utilité publique ou ARUP » en appui au soutien de la formation de la jeunesse (concours, bourses...)

Il fait par ailleurs apparaître la part en heures de bénévolat, « cet engagement constituant de fait l'apport de la section à la réalisation de projets ... en parallèle aux aides financières sollicitées et obtenues et justifiant le reçu fiscal » :

- soit une estimation de 663 heures de bénévolat consacrées aux activités d'Intérêt Général et 232 heures pour les activités d'utilité publique,
- soit au total 895 heures sur l'année, 0,50 ETP, un coût hors charges de 8654€ calculé sur la base d'un smic horaire de 9€67

Nos actions, qu'elles soient d'intérêt général ou d'utilité publique, restent dans la limite de nos moyens. Nous ne sollicitons pas de subvention, nos ressources se limitent à la part de chacun dans le cadre des activités réalisées au titre de l'intérêt général sur le principe des frais partagés, et la quote-part prélevée sur la cotisation annuelle reversée à la section par l'AMOPA (40%).

Nous tenons à demeurer fidèles aux principes d'un engagement *amopalien* exemplaire et désintéressé qui résiste à la pure logique marchande, voilà pourquoi le soutien moral, les encouragements de nos membres actifs et sympathisants, et bien sûr tous les autres, nous sont tellement précieux.

..... **Christian FRERE, trésorier, commente le tableau détaillé (transmis au Bureau national de l'AMOPA et joint à la convocation à l'Assemblée Générale) relatif à la situation financière de la section au 31.12.2016 (joint en annexe), et ainsi résumée à l'écran dans le diaporama :**

Association d'Intérêt Général – Vie Associative			
Recettes		Dépenses	
Sorties et Assemblée Générale	6793,00	Sorties + A. Gle. + Bureau	6741,55
Quote-part 1394 + 655 + 655	2704,00	Fournitures	1029,85
Sympathisants (20 membres)	300,00 – 60,00	Frais post.- tél.- Internet	333,10 + 20,06 + 39,99
	9.737,00		8.164,55

Activités d'Utilité Publique - ARUP			
Recettes		Dépenses	
Mr SAINT-ANDRE Député du Pas-de-Calais	100,00	Concours d'Eloquence	1.115,40
		Défense Illust. Langue fr.	90,00

Résultat Association d'Intérêt Général	plus 1.572,45
Résultat Activités d'Utilité Publique	moins 1.105,40
RESULTAT	Plus 467,05

RESULTAT / TRESORERIE Situation du Compte Courant Postal	
Solde compte CCP au 31.12.2015	8.427,52
Résultat 2016	plus 467,05
Trésorerie NETTE disponible au 31.12.2016	8.894.57
Situation compte CCP au 31.12.2016	9.136,57
Chèques non débités au 31.12.2016 : 242,00	

Evolution des résultats sur la période 2007 à 2016 (10 années) :

RESULTAT	PARTICIPATION DU SIEGE (40% des cotisations)			ANNEE
	AVANCES	SOLDES	TOTAL	
+ 467,05	655 + 655	1.394,00	2.704,00	2016
+ 1.202,51	624 + 624	1.394,00	2.642,00	2015
- 1.079,96	532 + 532	1.432,00	2.496,00	2014
+ 520,89	546 + 546	1.037,00	2.129,00	2013
- 2.030,04	543 + 543	1.099,20	2.185,20	2012
+ 351,80	525 + 525	1.137,00	2.187,00	2011
- 119,94	498 + 498	965,00	1.961,00	2010
- 73,90	500 + 500	990,00	1.990,00	2009
- 967,81	520 + 520	966,00	2.006,00	2008
- 267,58	520 + 520	1.043,00	2.083,00	2007
-1996,98	soit une moyenne de 200 € /an			

Le président souligne la confiance qui préside aux relations avec le trésorier dans la gestion quasi-quotidienne de la section de l'AMOPA.

QUESTION(S) : néant

Adoption du rapport financier 2016 :

Résultat du vote		
Abstention	Contre	Pour
0	0	36

Quitus de sa gestion est donc donné au trésorier.

RAPPORT d'ACTIVITE 2016 présenté par Michel CARPENTIER, président
illustré par un diaporama préparé avec soin par notre ami Serge DASSONVILLE

La devise de l'AMOPA : « Servir et partager » ...deux verbes qui s'articulent, s'imbriquent, qui englobent la valeur du « nous », celui de la fraternité. Ils constituent le socle sur lequel s'est construite notre identité, qui se définit d'abord par une volonté, celle de mailler les liens humains.

Michel BERTHET, notre président national, indiquait dans un éditorial que « l'AMOPA pourrait être une illustration de la « Fable des abeilles » publiée en 1705 par **Bernard MANDEVILLE** : « dans une ruche, le travail de chacun peut coïncider avec le bonheur de tous ».

Fidèle à cette devise, notre programme d'activités vise à apporter dans la vie de celles et de ceux qui ont reçu avec fierté et conviction la distinction des Palmes académiques, un peu d'embellie, une vision renouvelée sur des questions de culture et d'actualité, qu'elles soient scientifiques, économiques, artistiques, littéraires ou civiques ; voilà comment se définissent nos actions en direction de « l'intérêt général ».

Le marqueur associatif d'excellence « d'utilité publique » nous encourage, en outre, à la mise en œuvre d'actes en direction de la jeunesse.

Notre ruche travaille chaque année autour de 3 ou 4 manifestations ; nous œuvrons pour que nous puissions être considérés en tous lieux comme riches d'idées, de projets, d'enthousiasme et d'énergie toutes les abeilles sont les bienvenues.

Considérant « qu'à l'heure de la communication à outrance **il ne suffit plus de faire, il est impératif de faire savoir** », le Bureau national a souhaité définir une stratégie globale de communication en nous dotant d'outils pour dire ce que nous sommes, pour informer le grand public et attirer dans nos rangs les nouveaux membres de notre Ordre.

Quatre ans après la publication en 2013 d'un premier *Livre Blanc* de nos actions, est donc apparue la nécessité d'évaluer nos progrès en renouvelant cette opération sur l'année 2016 ...le *Livre Blanc* n°2, qui se veut être un « bilan objectif de la totalité de nos réalisations bénévoles » et qui « sera publié et largement diffusé pour mieux engager des actions de partenariat avec tous les acteurs des projets éducatifs et culturels de nos territoires....notre engagement pour l'Ecole de la République et pour la jeunesse devant être réaffirmé ».

Une importante opération de recension a été ainsi mise en place pour « mieux valoriser tous nos engagements ».

Voici donc la réalité des actes de notre section pour 2016 telle qu'elle figure dans notre *Libre Blanc n°2* adressé le 28 janvier dernier à notre président national.

1 - ACTIVITES AU TITRE D'ASSOCIATION D'INTERET GENERAL

Je rappelle que ces activités sont organisées à frais partagés et que les déplacements se font collectivement pour des raisons de convivialité.

Ainsi, la quasi-totalité de la « quote-part » reversée par l'AMOPA est consacrée aux actions d'Utilité publique « fléchées » en direction de la Jeunesse.

COMMUNICATION EXTERNE : Contribuer à maintenir le prestige de l'Ordre et de la décoration
--

➤ **Cérémonie de remise de décorations et/ou de diplômes des Palmes académiques :**

- **03.04.2016** (Lycée Saint-Paul de LENS) : **Remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques à Monsieur Jean-Noël DEMOL**,
« Professeur Associé de l'Université de Lille 1 en retraite active » dont les recherches, les publications, la biographie, ouvrent de nouvelles voies en matière de didactique, d'évaluation, de référentiels, d'alternance, de citoyenneté ... et mettent en lumière avec cette foi en la perfectibilité, la générosité, de nouveaux progrès techniques et pédagogiques qui offrent le moyen à chacun de se hisser à la hauteur de sa réussite.
- **24.04.2016** : (Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de NOEUX-LES-MINES) : **Remise des insignes d'Officier dans l'Ordre des Palmes académiques à Monsieur Marcel HOUDART**.
Ancien résistant, interné au camp de Sachsenhausen et libéré par les Russes le 22 avril 1945. **Monsieur HOUDART** entretient depuis 35 années le devoir de mémoire auprès des collégiens et lycéens.
Une cérémonie hautement symbolique parce qu'elle s'est déroulée le dernier dimanche d'avril, dédié comme chaque année à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis, symbolique parce qu'elle met une nouvelle fois à l'honneur un homme au courage exceptionnel qui se dit « *juste un survivant* » et qui demande « *à ne pas être regardé comme un phénomène* », symbolique par la présence de ces collégiens lauréats du concours scolaire de la déportation et qui deviennent à leur tour des passeurs de mémoire.
- **30.04.2016** (Salle Marianne à VERQUIN) **Remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques à Madame Joëlle DELAHAYE**.
Vice-présidente du secteur de Béthune des DDEN, conseillère juridique, Madame **Joëlle DELAHAYE** assure du soutien scolaire. Présidente des « *Poireaux Folies* », elle est une « Figure » à Verquin où son implication en qualité de bénévole rejoint la devise amopaliennne « *Servir et Partager* ». C'est à Monsieur **Stéphane SAINT-ANDRE**, député du Pas-de-Calais, qu'était revenu l'honneur de remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques à Madame DELAHAYE.
- **01.06.2016** (Hôtel de la Préfecture ARRAS) : Participation de notre section à la cérémonie de remise des insignes d'Officier dans l'Ordre des Palmes académiques, par **Madame Fabienne BUCCIO** préfète du Pas-de-Calais, à **Mme LEIGNEL-Lili ROSENBERG**.
Enfant juive matricule 35494 déportée à 11 ans, rescapée des camps de concentration de Ravensbrück et Bergen-Belsen, **Madame LEIGNEL-Lili ROSENBERG** a insisté pour que notre section de l'AMOPA soit présente à cette émouvante cérémonie.

➤ **Relations avec les acteurs départementaux** lors des vœux avec la présentation de notre section et de ses activités ;

- **Lors des vœux avec la présentation de notre section** : Recteur, DASEN, Préfète, Présidents du Conseil Régional et du Conseil Départemental, chefs d'établissements, chefs d'entreprises, maires, députés, sénateurs (trices)
La presse locale est toujours sollicitée mais très peu présente.

➤ **Représentation de notre ordre dans des manifestations et instances officielles**

- **12.03.2016** : Participation à Calais de notre section à l'Assemblée Générale de l'Association des Membres de l'Ordre National du Mérite.
- **11.05.2016** (ARRAS) : Représentation de notre section à la remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à Monsieur **Francis MARCOIN**, Président de l'Université d'Artois.

COMMUNICATION INTERNE – Vie de la section
--

➤ **Organiser l'Assemblée Générale annuelle: le 20 avril 2016 au Collège des 7 Vallées à Hesdin**

Un grand merci à Madame **Thérèse WULLUS**, Principale, pour avoir spontanément accepté de nous accueillir avec infiniment de gentillesse dans son collège flambant neuf situé en Pays des 7 Vallées ; un pays de rivières (l'Authie, la Ternoise, la Planquette, la Créquoise, l'Embryenne, le Bras de Brosne), de bocages, de chemins creux, de bois et de forêts...

Nous étions 52 présents.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 avril 2015, le bilan financier et le bilan d'activités 2015 ont été adoptés à l'unanimité, avant d'aborder les autres points prévus à l'ordre du jour : les activités 2016, les statuts, Règlement Intérieur et Code de déontologie de l'Association.

Ont été mis à l'honneur :

- Madame **Michelle VACHE-BEAUFOR** promue au grade d'Officier des Palmes académiques
- Trois élèves : **Elise BOUYAUX**, **Monia MOUGOU**, **Keaton MOORE** qui se sont illustrés lors du Concours de « Défense et Illustration de la langue française » dans les catégories « expression écrite », « poésie » et auxquels ont été remis de nombreux ouvrages et 3 pièces de 10€ argent frappées par la Monnaie de Paris évoquant la devise républicaine « **Liberté-Egalité-Fraternité** ».

C'est au restaurant « l'Ecurie » que nous avons dégusté, préparé par **Michel CADET**, une salade gourmande maison, un cuissot de porcelet à la broche sauce au poivre vert et un nougat glacé au grand Marnier avec sa tuile à l'orange.....

Nous devons être pour 14H45 devant l'Hôtel de Ville pour la visite d'Hesdin en petit train touristique guidés par **Jacques et Nicole FROISSART** : Hesdin, dont la construction décidée en 1554 par Charles QUINT s'est érigée sur un territoire appartenant à la Seigneurie de Marconne et devenue définitivement française en 1659 par le Traité des Pyrénées, une Cité au riche patrimoine communal et qui a été marquée durant de nombreux siècles par une importante présence militaire.

Il était 17h lorsque nous avons pu rejoindre nos pénates aux quatre coins du département au terme d'une belle journée empreinte comme à l'habitude de convivialité, d'amitié et de confiance.

➤ **Les réunions de Bureau :**

• **Le 28 janvier 2016 : Réunion de Bureau et des correspondants de secteurs à DOURIEZ.**

La réunion se tient dans la magnifique salle de l'Estaminet de l'Andouiller, aimablement mise à disposition par Monsieur Vasseur.

L'Ordre du jour porte sur le bilan financier 2015, les activités de la section prévues en 2016 dont l'organisation de l'Assemblée Générale au Collège des 7 Vallées à Hesdin.

Le compte-rendu de cette séance conviviale de travail, établi par **Didier CHAPPE** Secrétaire, indique que « La séance est levée à 12H30, les odeurs de jambette et d'andouillette venant chatouiller les narines et empêchant de plus amples réflexions ».

• **le 1^{er} décembre 2016 : Réunion de Bureau et des correspondants de secteurs à MERLIMONT**

L'Ordre du Jour portait successivement sur la rédaction du Livre Blanc n°2, le choix sur les modalités de gestion informatisée des adhérents, le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 21 mai 2016 à Poitiers, les concours mis en place par la section, et surtout faire le point avec **Jacques et Renée TINCHON** sur l'organisation de l'Assemblée Générale de ce 5 avril : le dossier était prêtune organisation « clés en mains » bouclée dans les moindres détails.

C'est hélas la dernière fois que nous allions croiser notre ami **Jacques TINCHON**.

L'après-midi a été consacré à la visite de la sucrerie Téréos d'Attin-la-Paix-Faite.

ORGANISER des MANIFESTATIONS CULTURELLES

• **le 7 juin 2016 « Sortie-mémoire » pour évoquer la Grande Guerre sur le Front d'Artois.**

Nous étions 47 participants à nous retrouver d'abord pour la visite du Centre d'Histoire Guerre et Paix « LENS'14-18 » ouvert depuis le 9 juin 2015. Ce Centre d'interprétation internationale présente l'histoire de la Grande Guerre sur le sol du Nord-Pas de Calais à l'aide de techniques muséographiques contemporaines et met en scène une collection de documents iconographiques (cartes, photographies d'archives, films d'époque) et d'objets emblématiques en provenance du monde entier.

Nous nous sommes retranchés à l'Estaminet de Lorette « *l'Abri des visiteurs* » pour partager un repas convivial à l'issue duquel **Pierre VIREY** nous a récité des poèmes extraits de son ouvrage « Poètes dans la Guerre », dont les auteurs de plusieurs nationalités expriment leur pacifisme et leur foi en la fraternité universelle.

Léon BOUQUILLON et **Alain DOUTREMEPUICH**, tous deux *amopaliens* et Gardes d'Honneur, nous ont emmenés visiter le site de Lorette : l'Ossuaire, la Basilique ... une visite brutalement interrompue par un terrible orage qui nous a obligés à battre en retraite nous privant d'aller jusqu'à l'Anneau de la Mémoire et au Monument des « fraternisations ... actes de paix en pleine guerre ».

- **le 5 octobre 2016 Sortie BERGUES en Flandre**

Un accueil très chaleureux par **André et Danièle DERAM** dès 8h15 à l'Office de Tourisme de Wormhout, avant de remplir vite le bus (nous sommes 50 participants) car le programme de la journée est chargé.

La matinée est consacrée à BERGUES : circuit commenté en tramway à la découverte de la ville et de ses secrets, et puis surprise ! ... nous sommes attendus par l'équipe de tournage *d'Echappées Belles* (France 5) pour la découverte guidée du Ch'ti Tour, un circuit à pieds rempli d'anecdotes et de notes d'humour par **Jacques MARTEL** notre guide en passant par tous les lieux mythiques du tournage de « Bienvenue chez les Ch'tis » : le beffroi, la maison de Mr Tizot et son p'tit canard, la poste (local GDF), la maison de Dany, le canal désormais célèbre, le café de la poste, la mairie ...

Puis visite du musée municipal (logé dans l'ancien Mont-de-Piété construit en 1630) qui propose quelques dizaines de toiles dont la plus remarquable est le « *Vielleur au chien* » de **Georges de la Tour**.

La pause, au restaurant « les Vieux Remparts » où **Adrianna et Jean-François** nous attendent avec une cuisine Maison du Terroir, est bienvenue.

Départ à 14h30 pour la visite guidée du Moulin Deschodt, bâti en 1756, « le plus vieux, le plus imposant et le plus grand moulin sur pivot de la région », qui se dresse majestueusement le long de la route de Cassel.

Il faut vite se rassembler destination « La Plaine au Bois », lieu de mémoire où, le 28 mai 1940, en marge de l'opération Dynamo, 86 soldats du corps expéditionnaire britannique, prisonniers, furent menés et enfermés dans une grange où ils furent assassinés par les SS.

Ultime halte à la Brasserie THIRIEZ à Esquelbecq ... visite commentée sur l'alchimie de la bière et (presque) tous les secrets du brasseur : les malts, les houblons, la levure et parfois les épices....et pour se désaltérer, au terme de cette belle journée ensoleillée d'octobre ... la dégustation au choix : *la Blonde, l'Ambrée, la Rouge flamande, la Maline, l'Esquelbecquoise, l'Etoile du Nord*

2 – ACTIVITES AU TITRE D'ASSOCIATION D'UTILITE PUBLIQUE

- **le 23 mars 2016 : Finale du Concours d'Eloquence**

Les 12 candidats retenus à l'issue des épreuves de sélection (qui se sont déroulées le 9 mars) se retrouvent au théâtre de Douai, un écrin de choix pour cette fête de la parole, en raison de son acoustique et de son confort.

Le thème retenu « Langue et Imagination » invitait les candidats à se prononcer sur le rapport entre la communication dans une langue commune non statique et la singularité du locuteur, de son imaginaire et de son pouvoir de création.

Chaque candidat a droit à vingt minutes de préparation avant de s'exprimer devant le jury et le public pendant trois à cinq minutes sur l'un des deux sujets : « *Quelles sont, selon vous, les conditions pour qu'un nouveau code langagier entre dans le processus de communication ?* » et « *Comment concilier la communication la plus large possible avec l'innovation langagière qu'elle soit individuelle ou le fruit d'une culture locale ?* ».

Pendant la délibération du jury, le nombreux public présent a pu apprécier l'intermède musical donné par les élèves du conservatoire à rayonnement régional de Douai.

Ce sont trois étudiants du Lycée Châtelet de Douai qui remportent les bourses d'étude d'un montant respectif de 1000€ (Amopa62), 700€ (Amopa59 secteur de Douai) et 500€ (Ville de Douai) : **Alix KAZMIERCZAK**, **Tanguy VALLANTIN DULAC** et **Lauréenn MIKURDA**..... mettant fin au « règne » des étudiants préparant le concours d'entrée aux écoles de la magistrature et habituels lauréats.

Un bel exemple de collaboration entre deux sections voisines de l'AMOPA et très amies : la section Douai de l'AMOPA Nord et la section AMOPA du Pas-de-Calais.

- Les élèves, lauréats **des concours « Défense et Illustration de la Langue française »** ont été à nouveau honorés lors de l'Assemblée Générale du 20 avril à Hesdin.

Voilà donc résumées les rubriques de notre Livre Blanc n°2 que nous avons complétées puisqu'il était « impératif de faire savoir ».

Nous n'avons pas participé à l'opération « Don du livre », nous n'avons pas organisé d'actions visant à lutter contre l'illettrisme, nous ne nous sommes pas engagés dans la Réserve citoyenne, nous n'avons pas accueilli d'étudiants étrangers Voyez combien d'espaces sont encore à ...butiner.

C'était « la vérité de l'identité de chaque section qui était recherchée » ... la nôtre méritait bien de prendre aujourd'hui le temps de la détailler devant vous.

Avant de la livrer à vos questions et à vos suffrages, je veux remercier publiquement les membres du Bureau, les correspondants de secteurs, les adhérents, les partenaires pour leur précieuse collaboration et leur soutien.

QUESTION(S) : néant

Adoption du rapport d'activités 2016 :

Résultat du vote		
Abstention	Contre	Pour
0	0	36

A propos de 2017

Un point tout d'abord sur la situation des adhésions (chiffres extraits de la « base miroir *Eloge* » de l'AMOPA) à la date du 19 mars 2017.

Adhésions 2015	Adhésions 2016	2017	
		2016 à jour de cotisation	Nouveaux adhérents 2017
216	194	138 (71%) Au 15 .04.2016 : 54,90% à jour des cotisations 2016.	9 Mme Claire CAVALLARO Mr Dominique DECOSTER Mr Dominique LEGRAND Mr Christophe LEPOIVRE Mr Frédéric LETURQUE Mr Pierre PERNET Mr Eric QUESTE Mme Nelly TAFELSKI Mr Paul VULLO

Nouvelles adhésions 2017 en cours : Mr **Joël BRUXELLE** – Mr **Robert CALLAFE** – Mr **Daniel YVART**

Nombre de membres sympathisants : 20 La cotisation annuelle reste fixée à 15 € (dont 3€ reversés au Siège).

Rappel sur la qualité de sympathisant : elle peut être attribuée aux conjoint(e)s, veuves ou veufs de membres actifs, ainsi qu'aux personnes qui adhèrent aux buts de l'association et participent régulièrement à ses activités **mais** nul ne peut être sympathisant s'il est titulaire des Palmes académiques (art.l.1 du règlement intérieur).

Pour les cotisations, c'est le secrétariat national qui édite l'appel de cotisation et le reçu fiscal puis les expédie aux adhérents de la section : l'adhérent retourne le formulaire d'adhésion au siège avec son paiement (chèque). Les frais de mise sous enveloppes et d'envoi sont supportés par

le siège. Le siège se charge également des relances.

DEUX INFORMATIONS :

L'une concerne la publication des activités de notre section sur le site national de l'AMOPA : vous vous rendez sur le site www.amopa.asso.fr, vous cliquez sur la rubrique « sections » puis sur :

- o « *calendrier des activités* » : pour connaître, chaque début de mois, le calendrier des activités de toutes les sections.
- o **OU** « *vie des sections* » puis « *Pas-de-Calais* » où nous avons d'abord publié une rétrospective de nos activités 2014 à 2016. Cette rubrique sera désormais tenue à jour au fil des événements.

L'autre concerne un ajout à l'article 12-2 des statuts (et à l'article 23 du Règlement Intérieur), adopté lors de l'Assemblée Générale de Poitiers le 21 mai 2016, précisant que « *Le Président de section ne peut exercer plus de deux mandats de quatre ans chacun consécutifs ou non* ».

Disposition adoptée lors du vote par le président de la section du Pas-de-Calais, qui a donc adressé le 11 février dernier au président national la question suivante, en sollicitant une réponse précise : « **La durée du mandat doit-elle être décomptée rétroactivement ou courir à compter de la date à laquelle cette modification aura été validée par les Ministères de Tutelle ou le Conseil d'Etat ?** ».

L'on pouvait s'attendre à ce que cette question importante de légitimité dans l'exercice des fonctions de président soit tranchée à l'issue de la Conférence des présidents qui s'est tenue à Paris le 14 mars 2017 ; la réponse à notre question avait été souhaitée, en vain, pour ce 5 avril.

Le Règlement Intérieur de notre section du Pas-de-Calais, adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2014 et transmis à l'AMOPA, validé par le Conseil d'Administration national, n'intègre pas pour l'instant cette disposition.

les ACTIVITES 2017

Les activités au titre d'**ASSOCIATION d'INTERET GENERAL** redémarrent avec la tenue de notre Assemblée Générale ce mercredi 5 avril.

Une sortie en région de Saint-Omer est par ailleurs programmée pour le jeudi 15 juin. Nous avons déjà recueilli 35 inscriptions. Le programme de cette journée, que nous devons à **Françoise ROUSSOS** et **Didier CHAPPE** comprend :

Le matin de 10H à 12H visite guidée au Musée de Saint-Omer de l'exposition « *Shakespeare romantique* » par Mme **Marie-Lys MARGUERITE** commissaire de l'exposition et **Mr Romain SAFFRE** directeur des musées de Saint-Omer.

Peintres, graveurs et sculpteurs ont construit un imaginaire collectif autour des pièces d'un auteur qui les a particulièrement inspirés, tout au long du 19^e siècle, le grand dramaturge anglais Shakespeare. Le musée présente 80 de leurs œuvres exceptionnelles dont celles de Füssli, Delacroix, Chassériau, Moreau ou encore Préault et Doré, autant de grandes figures qui ont su retranscrire dans leurs créations les sentiments, l'étrangeté ainsi que la morale des tragédies shakespeariennes et qui encore aujourd'hui influencent la mise en scène des textes de ce grand auteur.

Déroulement l'après-midi du programme proposé par la Verrerie Cristallerie d'Arques « la voie du sable » : repas à la Brasserie « *Au bon coin* », embarquement à bord du bateau promenade « *Ville d'Arques* » pour le franchissement de l'écluse des Fontinettes et visite de l'entreprise Arc International suivie d'un « temps libre en magasin ».

Congrès de l'AMOPA qui se tient à Bordeaux les 3 et 4 juin prochains : 3 adhérents médaillés ayant droit de vote représenteront la section du Pas-de-Calais

L'activité au titre d'**ASSOCIATION d'UTILITE PUBLIQUE** a été relancée avec l'organisation du 6^{ème} Concours d'Eloquence en partenariat avec nos amis de la section douaisienne de l'AMOPA nord. Le concours avait pour thème « *la langue française et le numérique* ».

Une bien jolie fête du « bien dire ». Tous les finalistes ont été choyés et nous remercions chaleureusement tous les soutiens et encouragements reçus des Conseils Départementaux du Pas-de-Calais et du Nord, le Conseil Régional, Le Louvre-Lens, la Coupole d'Helfaut, Isnor, le chemin de fer de la Baie-de-Somme, les villes d'Arras, Boulogne et Berck, le Racing Club de Lens, le LOSC, **Stéphane Saint-André** député, **Catherine Génisson** sénatrice.

Nous n'avons pas eu malheureusement de retour au titre des concours « Défense et Illustration de la langue française » malgré une campagne soutenue en direction d'écoles, de collèges

La parole est donnée aux participants qui suggèrent quelques visites :

« **Sur les traces des Canadiens** » du 15 au 26 avril à la Salle communale de Villers au Bois. **Bernadette DOUTREMEPUICH** explique l'origine du projet : le grand nombre de canadiens ayant séjourné à Villers-au-Bois, à l'hôpital, au repos ...les nombreux graffitis recensés sur les murs de pierres blanches, et présente les grandes lignes de l'action qu'elle met en place.

Exposition « Au-delà des combats : la vie des soldats canadiens dans l'arrière-front de l'Artois, 1916-1918 » au château de Ranchicourt du 25 mars au 28 mai (Office de Tourisme Bruay-Béthune)

La Coupole d'Helfaut : **Jean Wallon** explique les raisons de la création d'une association des amis de la Coupole, les actions menées, entre-autres la rénovation d'un camion d'époque et le projet de construction d'une fusée car ce site, s'il participe au devoir de mémoire, est aussi une vitrine de la science avec le planétarium.

Anne-Catherine PECOT présente les manifestations qui auront lieu à **Givenchy-en-Gohelle** libérée par les Canadiens : **marche de l'Odyssée**, sur les traces d'un soldat canadien, du Canada à Givenchy, la dernière étape ayant lieu le 8 avril de Bouvigny à Givenchy, de nombreux marcheurs s'y joindront.

Nombreuses sont donc les manifestations en hommage à tous les soldats de la Grande Guerre durant la bataille d'Arras et la prise de la Crête de Vimy le 9 avril 1917. L'assemblée remercie **Pierre VIREY** d'avoir accepté, pour clôturer tout-à-l'heure nos travaux, de nous lire quelques **poèmes** écrits par ces « Canadiens dans la Grande Guerre ».

Voilà une preuve, s'il en était besoin encore, de l'investissement de nombreux amopaliens et amopaliennes dans la vie citoyenne. Qu'ils en soient ici, ceux qui ont été cités et tous les autres, vivement remerciés.

les NOMINATIONS dans l'ORDRE des PALMES ACADEMIQUES

Sont présents à l'Assemblée Générale, sont cités, et recevront leur insigne lors d'une cérémonie à venir :

- Mme **Christelle GEUDIN** de Tilloy-les-Mofflaines Promotion du 1^{er} janvier 2017 - Chevalier
- Mr **Patrick LEMAY** de Richebourg Promotion du 1^{er} janvier 2017 - Chevalier
- Mr **Henri MARCINKOWSKI** de Liévin Promotion du 1^{er} janvier 2017 - Chevalier
- Mr **Daniel YVART** de Boulogne-sur-Mer Promotion du 1^{er} janvier 2017 – Chevalier

Arrive ensuite ce moment solennel de l'Assemblée Générale pour honorer Monsieur Bruno PLEE et lui remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques. Les Palmes académiques sont l'expression d'une reconnaissance bien légitime et le président met l'accent, en ces termes, sur la qualité des services rendus par Monsieur PLEE :

« Monsieur PLEE a été nommé par décret du 12 juillet 2016 alors qu'il achevait dans le département des Pyrénées orientales, une mission de trois années qui lui avait été confiée par l'Inspection Générale de l'Education Nationale, d'ouvrir aux portes de l'Espagne, à Argelès-sur-Mer, la Cité scolaire Christian Bourquin ayant pour ambition de former l'élite aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme.

Sa mission achevée, il rentrait vite au Touquet, au Lycée Hôtelier qu'il n'a guère quitté au long de ses 37 années de carrière dans l'Education Nationale.

D'abord enseignant, il exerce toujours les fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, un poste important autrefois appelé Chef des Travaux : responsable de l'organisation et la coordination des enseignements technologiques et professionnels avec un panel de missions autres telles, sa présence aux jurys de concours, l'élaboration de sujets d'examen, la mise en place des progressions Bac Pro et des Unités de formation en apprentissage, le placement des élèves pour les périodes de formation en milieu professionnel

Former n'est pas un vain mot pour Bruno PLEE, ce n'est pas simplement transmettre des connaissances à travers une expérience quotidienne et enrichissante, c'est être au service de la jeunesse pour favoriser l'expression de la pensée et l'aider à s'épanouir dans de beaux projets, lui donner la formation qui permettra de les réaliser.

Son investissement au service de cette jeunesse est riche d'exemples, comme sa participation au programme d'échange international avec le Mexique, aux événements SPIGOL d'OR concours international annuel qui récompense des futurs jeunes diplômés pour leur création culinaire autour d'un thème qui change chaque année, son implication dans le trophée « Jeunes talents des disciples d'Escoffier » ou l'Esprit réside dans l'égalité des chances entre disciples, sans distinction de grade, la transmission des connaissances, le respect de la culture et de l'évolution perpétuelle de la cuisine, la recherche et la réalisation d'actions pour une cause caritative...

Les Palmes académiques - la plus ancienne des décorations décernée à titre civil - ont pour vocation de distinguer tous ceux qui, par leurs talents, fournissent au monde de l'éducation les moyens d'entrer avec plus de confiance dans notre univers moderne, souvent complexe et angoissant. Le ruban violet distingue donc, à juste titre, des représentants du monde de l'art, des techniques et de la recherche ... tous ceux qui invitent à aller vers le neuf et l'inconnu, à s'élever et devenir soi-même.

Voilà pourquoi Mr Bruno PLEE a été nommé Chevalier des Palmes académiques par la Ministre de l'Education Nationale, et va maintenant recevoir cette double palme suspendue à un petit ruban moiré violette de 32mm de largeur ... c'est peu mais un concentré de mérite.

Sachez encore que notre récipiendaire a été élevé à la distinction de chevalier de la confrérie de l'escargot du Roussillon, qu'il pratique la marche, le ski, la natation, l'équitation, le rallye automobile, qu'il aime le bricolage, le jardinage, la peinture sur toile, qu'il est cinéphile, aime l'art contemporain, qu'il a la passion des cultures anciennes (Egypte, mayas, Incas) qu'il est père de deux enfants et que son épouse est rédactrice principale en Mairie du Touquet ».

Poèmes de soldats canadiens récités par Pierre VIREY et CLOTURE de l'Assemblée Générale

En cette année de centenaire de 14-18 qui valut tant de souffrances, **Pierre VIREY** a donc accepté de nous lire quelques poèmes écrits par ces « Canadiens de la Grande Guerre ».

Comme tous les belligérants, les combattants canadiens de 14-18 ont écrit des centaines de poèmes au Front. Ils étaient alors sujets de sa Majesté britannique, mais leur production se distingue peut-être par un patriotisme plus prononcé encore que celui des Anglais d'Angleterre, voire, dans leurs poèmes, une affirmation plus forte de leurs sentiments religieux. Leur assurance de remporter la victoire quel qu'en soit le prix s'exprime constamment sous la forme d'un engagement envers ceux qui sont tombés, comme le disent les vers de ces poèmes écrits, et lus devant nous, d'**Albert Durrant WATSON**, de **Bernard Freeman TROTTER**, de **William Pike OSBORNE**, **Adalard AUDETTE** ou encore **Frank PREWETT**, **John McCRAE**

Combien l'Assemblée s'est montrée émue et admirative devant cet énorme travail de mémoire entrepris depuis tant d'années par Pierre VIREY.

Avant de rejoindre la salle de réception où nous attendait un magnifique buffet offert par la Municipalité, la section du Pas-de-Calais de l'AMOPA a de nouveau mis à l'honneur et remercié chaleureusement Renée TINCHON en lui remettant un bouquet de fleurs violettes et Monsieur Serge MARCELLAK en lui offrant la médaille du cinquantenaire de l'AMOPA.

12H15 – FIN des TRAVAUX